



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nantes, le 28 décembre 2018

Construction d'un ouvrage de protection du portail occidental de la cathédrale d'Angers

La Direction régionale des affaires culturelles des Pays de la Loire (DRAC) mène un projet de construction d'une protection architecturée du portail de la cathédrale d'Angers en concertation avec la Ville d'Angers et le Diocèse. Ce projet est indispensable à la protection pérenne du portail en cours de restauration. Afin de poursuivre le dialogue et la concertation, Nicole Phoyu-Yedid, directrice régionale des affaires culturelles, a reçu le 18 décembre, aux côtés de Christophe Béchu, maire d'Angers, et Monseigneur Delmas, évêque d'Angers, plusieurs associations angevines de sauvegarde du patrimoine.

Construite au début du XIII^e siècle, une imposante galerie venait protéger le portail occidental de la cathédrale d'Angers. Grâce à la protection de cet imposant ouvrage, le portail, ses sculptures et surtout ses polychromies nous sont parvenues dans l'état exceptionnel de conservation que nous connaissons aujourd'hui.

La galerie est connue par des sources anciennes. Dessins, gravures et écrits viennent compléter la lecture des traces encore lisibles sur place pour nous permettre de la décrire assez précisément : elle occupait toute la largeur de la façade principale de la cathédrale et s'étendait sur huit mètres en profondeur. Voûtée en ogives, elle a été détruite en 1807 car en trop mauvais état.

Les études conduites par la DRAC des Pays de la Loire ont conclu que seule la construction d'une protection architecturée pourra protéger durablement et effacement les sculptures et leurs décors peints qui font l'objet d'un chantier de restauration d'ampleur jusqu'à l'été 2019. Les données historiques n'étant pas suffisantes pour envisager une restitution de la galerie disparue, c'est une création d'architecture contemporaine qui sera réalisée. Cette orientation a été validée par le Ministère de la culture.

Afin de préparer la rédaction d'un cahier des charges à soumettre à un concours international d'architecture, la DRAC a conduit, depuis 2016, un diagnostic archéologique destiné notamment à retrouver l'emprise de l'ancienne galerie et une étude du microclimat entourant le portail, dont les données ont permis de définir des objectifs climatiques pour la future construction. Ce cahier des charges est aujourd'hui presque finalisé.

Préfecture des Pays de la Loire

6 quai Ceineray - BP 33515

44 035 NANTES

Service de la communication interministérielle

02 40 41 20 91 / 92

pref-communication@loire-atlantique.gouv.fr

www.pays-de-la-loire.gouv.fr



@prefet44



Préfet des Pays de la Loire,
préfet de la Loire-Atlantique